

Petit compte rendu de la séance plénière du Conseil scientifique du 24 mars 2015

L'absence du président à cette séance a raccourci les informations. Le VPCS a rappelé que la dotation de l'Université n'était toujours pas connue. L'exercice budgétaire pour 2014 a été clos avec un résultat positif, en partie dû au gros travail de régularisation des comptes en attente (9 millions d'euros).

Un premier temps de la séance a rassemblé les discussions sur les propositions de classement des dossiers à l'appel à **projets région 2015**.

Le CPCS (Comité permanent du CS) a rappelé qu'il était important de ne pas passer outre aux prérogatives des pôles dont les membres doivent s'exprimer explicitement sur la proposition de classement.

Il est à noter qu'un travail important de synchronisation avec les services de la région a été réalisé pour identifier les projets présentés sur fonds FEDER.

Par ailleurs, nous avons décidé des projets financés dans le cadre de l'appel à projets **PEPS Mirabelle**. Ces projets font intervenir plusieurs pôles mais sont rattachés principalement à l'un d'entre eux. On a veillé à ce que tous les pôles aient au moins un projet. L'enveloppe totale a été répartie en respectant la réserve prudentielle, ce qui conduit à diminuer les subventions pour les projets ayant demandé le montant maximal.

Par ailleurs, lors de cette séance, nous avons :

- validé le CR de la précédente séance

- accepté la création de deux EPC avec l'INRIA

- renouvelé la convention du LEA «Pulsed Electric Fields Applications in Biology and Medicine » (EBAM)

- renouvelé la convention du GIS « Soutien aux Activités de Recherche en Informatique et Mathématiques en Afrique » (SARIMA)

- renouvelé le GDR 3544 « Sciences du bois »

Le contrat de « **membre associé** » à une unité de recherche de l'UL a donné lieu à une nouvelle discussion tournant notamment autour de la question des signatures des publications, de la pertinence ou non de l'accord du directeur du laboratoire de rattachement principal, de la durée du contrat.

La lourdeur du processus, là où il s'agissait initialement de formuler un cadre souple, a motivé notre vote défavorable.

Résultat : le CS adopte le contrat, 2 voix contre (nous).

Le projet scientifique de quatre enseignants-chercheurs de l'ENSTIB-LERMAB désirant rejoindre l'équipe MAP-CRAI (Ecole d'Architecture de Nancy) a fait l'objet d'une discussion qui s'est soldée par le vote suivant, motivée par le fait que le conseil est resté sceptique sur les motivations scientifiques de l'opération :

22 abstentions (dont nous)

6 défavorables

1 favorable

Une demande exceptionnelle de financement exorbitant d'une manifestation scientifique UL a remporté un vote unanimement négatif.

Un représentant du CS a été élu à la Commission Sport de l'UL.

Nous avons posé deux questions diverses :

- Nous avons demandé qu'une réflexion soit engagée sur le fait de mettre l'ensemble de la documentation produite par l'UL (par exemple les CR des conseils centraux) en « creative commons » pour qu'ils puissent être réutilisés dans des corpus de recherche.

- Une demande d'information sur la création d'un **Espace Rabelais** à Metz a donné lieu à quelques précisions : il s'agit d'un projet immobilier et scientifique. Le déménagement MIM au technopole libérant des bâtiments sur l'Ile du Saulcy, il s'agit, à l'horizon 2018 de créer un espace rassemblant la recherche en SHS et ALL, les ED, les bureaux de leurs pôles scientifiques, voire des locaux MSH. ; Jacques Walter est le chef de projet.